



J'AI UN RÊVE...

Lors des dernières années, nous avons observé plusieurs signes de dégradation du lac. La présence de plantes aquatiques envahissantes et de cyanobactéries sont des exemples de signes de dégradation visibles à l'œil nu. De plus, nos analyses de qualité de l'eau révèlent, à certains endroits, des quantités importantes de phosphore, des coliformes fécaux. Des données invisibles à l'œil nu. Il y a finalement, selon nos analyses, des quantités phénoménales de matière en suspension (MES) qui arrivent au lac. On peut voir une partie du «résultat» des MES qui arrivent au lac : ça forme des deltas à l'embouchure de certains ruisseaux ou de fossés. On marche sur l'eau tellement des endroits sont remplis! La quantité d'eau qui arrive au lac via les fossés est énorme en comparaison à l'eau qui ruisselle à travers le sol. Il faut limiter les apports en MES. La qualité de l'eau du lac ne dépend pas seulement de ce qui se passe sur ses rives, mais sur l'ensemble de son bassin.

Par ailleurs, je ne vous apprend rien en vous disant que le lac Brompton est bordé par trois municipalités et deux MRC. Ce sont les municipalités qui ont le pouvoir de régler tout ce qui se passe sur le bassin versant du lac. Et ce sont les citoyens qui vont voter qui choisissent les représentants des municipalités qui à leur tour élaborent des règlements qui devraient protéger le lac. Comme le lac n'a pas le droit de vote encore (!), les membres du C.A. de l'APLB demeurent la voix du lac. Par contre, avec tout le bon vouloir des membres du C.A., il y a parfois des dossiers qui nous échappent. C'est pourquoi l'APLB vous demande de continuer d'être les oreilles et les yeux du lac et de partager l'information. Comme dirait l'autre, ne demande pas ce que l'APLB peut faire pour toi, mais ce que tu peux faire pour l'APLB! En tout cas, toutes les actions de l'APLB visent l'amélioration de la qualité du lac. Difficile d'être contre ça! Pour ce faire, l'APLB souhaite travailler en collaboration avec les municipalités riveraines. Même si l'exercice peut paraître simple (j'imagine que tout le monde souhaite un lac en santé à court et long terme?), force est d'admettre que c'est moins facile que je ne le croyais. Il me semble que nous n'avons pas toujours la même vision à long terme...

Avoir la connaissance

L'APLB possède beaucoup d'information concernant le bassin versant du lac. L'APLB a le devoir de bien s'informer et de documenter les dossiers qu'elle pilote. Ça peut parfois paraître long pour certains, mais j'estime que c'est la meilleure voie à suivre. Ensuite, on peut partager la bonne information et en discuter avec les parties prenantes pour en arriver à des réponses et des actions réfléchies. Ainsi, l'APLB confirme son rôle d'acteur incontournable et le lac en sera gagnant à tout coup. Pour ce qui est de l'avenir du lac, il ne s'agit pas «simplement» de le prévoir, mais bien de le rendre possible! On souhaite tous un lac en santé pour nous et les générations futures, non?

J'ai un rêve de voir les gens construire des ponts plutôt que des murs autour du lac. Je rêve d'un lac en santé et des villégiateurs heureux. Et vous, avez-vous un rêve?

Bon été!!

Marco Lemay

ALORS VOILÀ!

Après presque dix ans à l'APLB, je vous informe que je quitte la présidence de l'association. C'est fou le nombre de personnes que j'ai connues grâce à l'APLB! Des contacts formidables, des rencontres inoubliables... Merci à tous les membres de l'APLB et des C.A.. Merci particulièrement à Lise pour beaucoup de choses...

Et je tiens à remercier très chaleureusement ma famille (Françoise, Louis et Félix) de m'avoir supporté et encouragé tout au long de ces années. Merci à vous tous et au plaisir!

Marco Lemay
marco.lemay@axion.ca

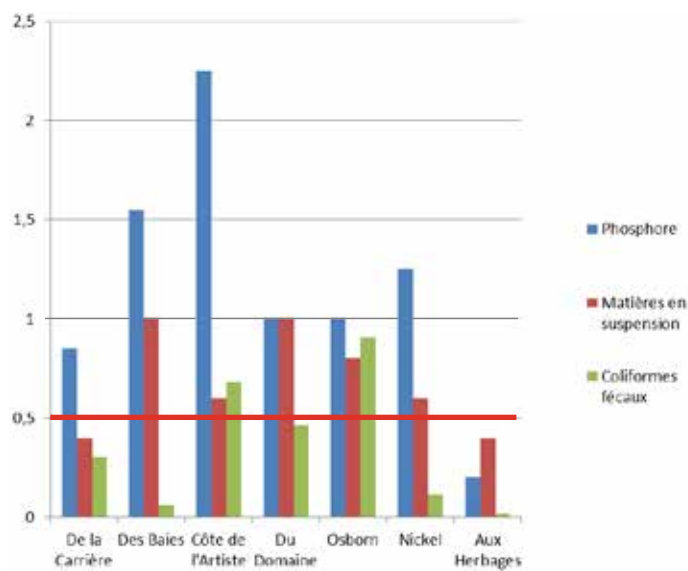
LA QUALITÉ DE L'EAU DE NOTRE LAC

Comment vont nos tributaires en 2015 et que charrient-ils dans le lac?

La norme pour une eau propre à la consommation est de 1. Les résultats sont «presque satisfaisants» et nous pouvons avancer deux causes probables : le temps très sec à l'été 2015 qui diminue les débits et les actions entreprises par les riverains et les municipalités pour diminuer les sources de pollution.

Le phosphore provient principalement de la décomposition des plantes; les matières en suspension sont transportées par les fossés, les ponceaux et l'érosion des rives; les coliformes fécaux sont issus de nos fosses septiques et des rejets des animaux tels les bernaches ou les chevreuils.

Et le lac? Des analyses ont été faites pour la fosse du lac et seront reprises cette année. Elles révèlent que le lac peut être qualifié de mésotrophe, ce qui signifie présentant quelques signes de vieillissement.



Données tirées du Suivi de la qualité de l'eau 2015, RAPPEL.

RÉSULTATS DE LA QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DU LAC BROMPTON À LA FOSSE

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Transparence (m)
9/07/2015	21	4,47	3,00
31/07/2015	4	3,10	3,75
1/09/2015	8	2,00	4,40
Moyenne 2015	11	3,19	3,70
Indice d'état trophique (2015)	41,1		Mésotrophe
Indice d'état trophique (2006)	40,5		Mésotrophe

Données tirées du Suivi de la qualité de l'eau 2015, RAPPEL.

L'indice d'état trophique 2016 est très semblable à celui de 2015, ce qui indique que le lac se maintient. Le niveau trophique associé est mésotrophe, mais c'est vraiment le début du stade mésotrophe (classe mésotrophe : entre 40 et 50).

DEVENEZ SENTINELLE DU LAC BROMPTON !

Vous repérez une nappe verdâtre à la surface du lac, vous êtes témoin d'un déversement d'eau boueuse, vous croyez en un dommage possible pour l'environnement ?

1. Prenez une photo et notez la date, l'heure et l'endroit

2. Avisez l'APLB à info@protectionlacbrompton.ca



Un constat sera envoyé au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

LES ALGUES BLEU-VERT OU CYANOBACTÉRIES

Nous avons connu l'été dernier les plus importantes efflorescences d'algues bleu-vert depuis fort longtemps. Pouvons-nous faire quelque chose? Certainement car nous nourrissons nous-mêmes nos cyanobactéries !

Suggestions pour diminuer cet apport en nutriments?

- Des installations septiques conformes
- Aucun engrais naturel, biologique ou autre aux abords du lac
- La revégétalisation des rives
- Un contrôle des activités telles coupe de bois, constructions, égouts
- La protection des zones humides
- Le respect des vitesses de circulation des embarcations motorisées dans les endroits peu profonds

CONCLUSION, N'ATTENDONS PAS QU'IL SOIT TROP TARD, AGISSONS MAINTENANT !

SUPER VENTE DE VÉGÉTAUX

VOICI CE QUE NOUS VOUS OFFRONS POUR
REVÉGÉTALISER VOTRE RIVE SANS VOUS RUINER !

- un choix de 42 végétaux en pots de un demi, un ou deux litres selon l'espèce
- consultez la liste des végétaux disponibles sur notre site web
- remplissez le bon de commande à cet effet sur le site web à www.protectionlacbrompton.ca
- retournez votre bon de commande par courriel à tresorier@protectionlacbrompton ou par la poste:

Association pour la protection du lac Brompton
C.P. 223, succ. St-Denis-de-Brompton, QC JOB 2P0

Commande reçue au plus tard le 24 juillet / Confirmation de commande le 30 juillet / Livraison le vendredi le 26 août / Paiement sur réception



Myrique
baumier



Potentille
frutescente



Bleuet à
feuilles étroites

LA MALADIE DE LYME

Les sorties en forêt dans la région de l'Estrie comportent de plus en plus de risques de contracter la maladie de Lyme. La maladie de Lyme est causée par une bactérie transmise à la suite d'une piqûre par une tique infectée. Cette tique est communément appelée « tique du chevreuil » ou « tique à pattes noires ». La tique ne saute pas, mais elle peut s'agripper à vous lors de promenades dans les forêts, boisés ou herbes hautes. La tique infectée transmet la bactérie par sa salive. Même si le risque de transmission est très faible avant 24 heures, on doit la retirer de la peau le plus rapidement possible. Et lorsqu'on la retire, il faut éviter de presser la tête parce qu'elle risque de rester accrochée à la peau.



SYMPTÔMES

Les premiers symptômes de la maladie de Lyme apparaissent généralement entre 3 et 30 jours après la piqûre d'une tique infectée. Il s'agit d'une rougeur sur la peau, à l'endroit de la piqûre. D'autres symptômes peuvent accompagner cette rougeur : fièvre; fatigue; maux de tête; raideur à la nuque; douleurs musculaires et articulaires. Si la maladie n'est pas traitée, elle peut causer des problèmes à d'autres organes ou parties du corps, par exemple des problèmes aux articulations, des problèmes cardiaques ou des problèmes neurologiques. Ces problèmes peuvent apparaître dans les semaines, les mois ou les années qui suivent la piqûre.

MESURES DE PRÉVENTION

Pour éviter les piqûres de tiques, utilisez un chasse-moustiques sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage. Suivez bien les modes d'utilisation des chasse-moustiques, portez un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs, entrez votre chandail dans votre pantalon et le bas de votre pantalon dans vos chaussettes ou vos bottes. Au retour, examinez votre équipement (sac à dos, manteau, etc.).

Pour d'autres informations sur le sujet, voir : <http://santé.gouv.qc.ca/conseils-et-prévention/retrait-de-la-tique-en-cas-de-piqûre>

2015 PRISE DE CONSCIENCE DE LA FRAGILITÉ DU LAC

L'APLB est consciente du fait que la pression des résidents et utilisateurs du plan d'eau a des impacts croissants sur l'écosystème et sur les riverains. Afin de se documenter à partir des connaissances des autres, elle a entrepris les activités suivantes en 2015 :

- présence à plusieurs conférences telles que : Coalition Navigation, Cogesaf, AGRCQ, CRECQ,...
- participation à des tables de discussion sur la navigation avec plusieurs associations de lac dont les suivantes : Bleu Massawippi, Memphrémagog Conservation Inc,
- présence à la présentation et analyse de certaines études de la Coalition Navigation, dont particulièrement :
 - « Les impacts des wake boats sur les rives des lacs Memphrémagog et Lovering », Juin 2014 par Sara Mercier-Blais et Yves Prairie, UQAM, Montréal
 - « Étude de la remise en suspension des sédiments de fond par les wake boats », Octobre 2015, par Sébastien Raymond, Université Laval, Québec

Ces activités ont confirmé l'impression de l'APLB que la situation de la qualité du lac et de son écosystème se fragilise, comme partout ailleurs.

LES PROBLÈMES DE NAVIGATION SONT TRÈS SEMBLABLES SUR LES LACS

Toutes ces rencontres et études ont révélé que les lacs connaissent sensiblement tous les mêmes problèmes, de façon plus ou moins aigüe. Ils sont de plus en plus occupés tout au long de l'année, la qualité de leur plan d'eau se détériore, les embarcations de tout type y sont de plus en plus nombreuses (avec tous les impacts sur l'écosystème), les interactions entre les divers utilisateurs des plans d'eau sont de plus en plus tendues, etc.

Certaines conclusions de ces études et rencontres ont particulièrement interpellés l'APLB :

- les bateaux de type « wake boats » ont deux impacts majeurs spécifiques à ce type d'embarcations :
 - ils érodent les rives;
 - ils brassent une importante colonne d'eau
- le brassage de l'eau, induit par le mouvement des hélices des bateaux de toute catégorie et de leur sillage, surtout dans les milieux peu profonds, affecte la turbidité en remettant en suspension des sédiments et rend les nutriments tel le phosphore plus accessible aux organismes photosynthétiques;
- les embarcations, et surtout celles qui sont motorisées, coupent les plantes dans les milieux peu profonds et les propagent dans d'autres secteurs du lac

Que faire pour améliorer la situation et prendre en charge les changements de telle sorte qu'on puisse sauvegarder la qualité de l'eau du lac et la qualité de vie des citoyens?

CERTAINES ÉTUDES PROPOSENT DES SOLUTIONS RESPONSABLES

Des solutions sont mises de l'avant par certaines études. À titre d'exemple :

- Les vagues produites par les bateaux de type « wake boats » et naviguant avec leurs ballasts engagés doivent se situer, de part et d'autre du sillon, à une distance d'au moins 300 mètres de la rive pour que l'énergie générée par celles-ci se dissipe complètement.
- La puissance générée par la colonne d'eau remue les sédiments de fond jusqu'à des profondeurs de 5 mètres. Ce brassage remet donc en suspension le phosphore présent et contribue, par le fait même, à la prolifération des plantes aquatiques et des algues.
- Combinées, les études de l'UQAM et de l'Université Laval démontrent que les bateaux de type « wake boats » et naviguant avec leurs ballasts engagés doivent nécessairement naviguer dans un lac dont la largeur est de plus 600 mètres, et à des endroits où le lac a une profondeur supérieure à 5 mètres.

QUE FAIRE AU LAC BROMPTON?

Suite à ces études, l'APLB a commencé sa réflexion par un décompte des embarcations par catégories. Cette étude a été effectuée au mois d'août à un même moment, tôt le matin, et on a y observé :

Catégories de bateaux	Nombre
Hydravions	3
Bateaux « wake boats »	103
Bateaux inboard/outboard	226
Motomarines	57
Barges	1
Pontons	80
Chaloupes à moteur	75
Bateaux électriques	1
Voiliers	15
TOTAL	561

Note : Les bateaux en provenance des descentes pour une journée ne sont pas comptés.

SURPRISE : le nombre total de bateaux résidents est très élevé et les « wake boats » beaucoup plus nombreux que prévu!

QUESTION : quelle est la capacité de support du lac Brompton pour les bateaux de certaines catégories?

ESTIMATION : La méthode Bosly (2005) permet d'évaluer la densité optimale de bateaux selon le type d'activité à 20 acres (0,08 km²) par bateau pour le ski nautique et la pratique du wakeboard. Le lac Brompton aurait pour ce type d'activité **une capacité d'environ 80 bateaux⁽¹⁾**.

1. Bosley, H. (2005). « Techniques for estimating boating carrying capacity: a literature review », North Carolina State University, 33 p. <http://www.cwrc.info/boatcarryingcapacity.pdf>.

Toutes ces informations sont alarmantes, et l'APLB désire analyser davantage les problématiques pour y voir plus clair.

LE COMITÉ SUR LA NAVIGATION COMPTE SUR VOUS!

Le comité a pour but de relever les problématiques reliées à la navigation et à la présence des diverses catégories d'embarcations au lac, les analyser et en évaluer les impacts (écologie biophysique et humaine), et proposer des voies de solution. Ce comité sera dirigé par Mme Louise Chrétien, vice-présidente de l'APLB.

Vaste programme, dont les informations sont aussi indispensables qu'urgentes! Cependant, tout ne pourra être étudié en même temps, il faudra d'abord identifier les problèmes en adressant d'abord les plus lourds.

POUR CE FAIRE, LE COMITÉ SOLLICITE VOTRE CONTRIBUTION.

IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

À votre avis, quels sont les principaux problèmes reliés à la présence des bateaux sur le lac?

Avez-vous des exemples? des photos? des documents?

Quel est le problème le plus important parmi ceux que vous avez relevés?

Afin que le comité puisse utiliser votre avis, vous le transmettez au plus tôt au courriel suivant : info@protectionlacbrompton.ca

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'APLB pour informer le comité. Merci de préciser si vous êtes riverain ou non, propriétaire, locataire (de quelle municipalité?) ou utilisateur occasionnel du lac. Il serait utile également de communiquer votre numéro de téléphone pour obtenir plus de détails si vous le désirez...

VOUS TROUVEZ LE LAC NON SÉCURITAIRE? AIDEZ-NOUS À LE COMMUNIQUER

Au cours de l'été/automne 2016, si vous observez des bateaux qui ont des activités dangereuses, nuisibles ou contraires aux règlements en vigueur telles que : vitesse interdite notamment dans la bande de 100 mètres, vitesse pouvant nuire à la sécurité des autres embarcations, comportement dérangeant (bruit, alcool, déversements dans le lac de détritrus, etc...) ou toute autre activité inacceptable,

- faites immédiatement une plainte à la Sûreté du Québec au numéro suivant : **310-4141** ou cellulaire ***4141**. Notez le nom de la personne qui vous a répondu et **transmettez le plus tôt possible un courriel au comité pour que votre appel soit comptabilisé.**

INFORMATIONS UTILES POUR LE COMITÉ

- Si vous détenez des informations : documents scientifiques ou anecdotiques reliés à la navigation sur les lacs, merci de nous les faire parvenir à : info@protectionlacbrompton.ca
- Si vous êtes un professionnel ou vous avez travaillé - bénévolement ou non - dans un domaine connexe et désirez vous impliquer sur un aspect particulier? N'hésitez pas à proposer votre contribution. Vous pouvez communiquer votre intérêt à info@protectionlacbrompton.ca

Vidéos à regarder :

- <https://www.youtube.com/watch?v=f0fnwY1ljEw>
- <https://www.youtube.com/watch?v=UWVj6dqh37A>

TABLE INTER MUNICIPALE

L'APLB rencontre chaque année les maires et les directrices générales du Canton d'Orford, de Racine et de Saint-Denis-de-Brompton, une occasion unique de discuter de dossiers communs. Nous avons résumé leurs réponses aux questions suivantes.

Avez-vous un plan d'action concernant la gestion des fossés et des ponceaux? Les trois municipalités s'accordent pour dire que c'est la disponibilité des fonds qui dicte leur plan d'action sauf dans les cas de problèmes majeurs où ils interviennent sur le champ.

Orford : En 2013, la municipalité a répertorié 295 décharges de fossés vers des plans d'eau dont environ 60 sont jugées prioritaires. Ces décharges sont souvent sur des terrains privés, ce qui complexifie le problème de réfection. En 2016, la municipalité prévoit mettre en place une politique d'intervention afin de prioriser les projets.

Racine : Le répertoire des fossés a été fait en 2013. L'an dernier, un ponceau a été refait avec le support du RAPPEL afin d'appliquer les règles de l'art en la matière. Cette année, Racine prévoit refaire un fossé de 250 mètres à l'automne. Quelques corrections mineures doivent également être apportées à quelques fossés et ponceaux.

St-Denis : La municipalité veut engager une firme d'ingénieur pour établir leur plan quinquennal en voirie en vue d'une meilleure planification des interventions. Ils ont tout de même 90 bassins de décantation et ont adopté les techniques recommandées pour une bonne gestion : tapis végétal, empierrement, cascades pour ralentir le débit, etc.

Est-ce que vous avez un portrait de l'ensemble des installations septiques des résidences riveraines au lac?

Orford : Ils font la vidange depuis 1998 et exercent un suivi sur les installations septiques depuis 2007. Il reste 3 fosses cotées C et 8 classées «inconnu» car on ne peut déterminer l'endroit où vont les tuyaux.

Racine : La classification date de 2012-2013 et a été faite par la firme Hémisphère. Les propriétaires de fosses classées C ou D ont été avisés et se sont tous conformés (environ une soixantaine). La vidange de la fosse scellée sur l'île sera faite par bateau cet été.

St-Denis : La classification a été faite en 2010. Avec les égouts à venir, St-Denis prévoit éliminer plusieurs cas problématiques. Le suivi est fait tous les ans lors du mesurage et de la vidange, si nécessaire. Lors de cette opération, les pollutions apparentes sont identifiées et les propriétaires invités à faire les correctifs.

Comment mettre en place un programme d'aide à la mise aux normes de ces installations non conformes?

Les trois municipalités y vont de lettres et considèrent la situation difficile à gérer puisque dans certains cas, les résidents ne peuvent tout simplement pas assumer les coûts d'une nouvelle installation septique. Orford mentionne que dans certains cas, les travaux sont exécutés et les coûts facturés sur le compte de taxe. L'APLB soumet l'arbre de décision utilisé par la municipalité de Magog.

Comment pourrait-on mieux appliquer les règlements relatifs à la navigation?

Dans tous les cas, une plainte devrait être adressée à la SQ car à date, le peu de plaintes reçues en comparaison de d'autres lacs les amène à conclure que sur le lac Brompton, il n'y en pas de problème ! Et une plainte faite auprès de la municipalité sera référée à la Sûreté du Québec.

URGENT - VOLONTAIRES DEMANDÉS - URGENT

Nous recherchons des bénévoles pour conduire l'embarcation à raison d'une journée à la fois. Envoyez vos noms, adresse et numéro de téléphone à info@protectionlacbrompton.ca

INVENTAIRE DES HERBIERS INVENTAIRE DES HERBIERS INVENTAIRE DES HERBIERS

J'ai rencontré pour vous Hélène Godmaire, du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes. Elle était notre conférencière invitée lors de l'assemblée annuelle des membres 2016 et a répondu gracieusement à nos questions.

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES?

Précisons d'abord les termes :

1) Espèce indigène

Espèce qui vit naturellement dans une région biogéographique donnée.

2) Espèce naturalisée

Espèce qui a été introduite hors de son aire de répartition naturelle et qui s'est acclimatée à sa nouvelle région biogéographique, de sorte qu'elle peut se reproduire à l'état sauvage et s'intégrer aux écosystèmes locaux sans les transformer.

3) Espèce exotique

Espèce introduite hors de sa région biogéographique d'origine.

4) Espèce exotique envahissante

Espèce introduite hors de son aire de répartition naturelle et qui se reproduit de façon rapide et incontrôlable, année après année, au détriment des espèces indigènes, causant des dommages à l'environnement, à l'économie ou la santé humaine.

Note : Dans un contexte de biodiversité, une espèce exotique est considérée envahissante lorsqu'elle menace les populations indigènes dans leur milieu naturel.

QUELLES SONT LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES QUE NOUS POUVONS RETROUVER DANS LE LAC? DANS SON BASSIN VERSANT?

Parmi les espèces exotiques envahissantes, on retrouve des plantes, des poissons, des insectes et des animaux.

1) Les plantes

Le myriophylle à épis, probablement le roseau commun, la salicaire pourpre, l'iris des marais et bien d'autres...

2) Les poissons

À notre connaissance, il n'y en aurait pas mais soyons vigilants concernant les moules zébrées.

3) Les insectes

La tique souvent porteuse de la maladie de Lyme, l'agrile du frêne, etc.

4) Les animaux

Le rat est un bon exemple.

Pour une liste complète, il faudrait faire un inventaire!

COMMENT LUTTER CONTRE LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS QUE NOUS RETROUVONS DE PLUS EN PLUS DANS LE LAC BROMPTON?

- 1) Stopper son introduction (et celles d'autres EEE) en imposant le lavage systématique des embarcations venant d'autres lacs et régions.
- 2) Si l'infestation en est à ses débuts, circonscrire les colonies de myriophylles en installant une signalisation (bouées ou ceinture flottante) en interdisant toute navigation (motorisée ou non) dans ces secteurs.
- 3) Mettre en œuvre d'une campagne d'information « intensive » et « continue » afin d'expliquer la problématique aux citoyens et riverains, les outiller correctement sur les méthodes acceptables de contrôle et les informer sur l'état de la situation.
- 4) Mobiliser les élus, obtenir de l'aide.
- 5) Méthodes mécaniques potentielles :
 - À bannir : faucardage qui disperse les boutures qui coloniseront rapidement de nouveaux sites
 - Barrières benthiques perméables Ex. : Jute biodégradable, membrane type "screen" en fibre de verre ou géotextile
 - Arrachage contrôlé avec cueilleurs (surfaces restreintes)
- 6) Consulter pour obtenir des expertises.
- 7) Avant toute intervention, vérifier la nécessité d'un certificat d'autorisation auprès du MDDELCC.

Merci madame Godmaire pour ces bons conseils!

Hélène Godmaire
CQEEES@gmail.com



Conseil québécois
des espèces exotiques
envahissantes

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Sur le thème «Vivre au lac Brompton», faites nous parvenir vos photos préférées qui représentent pour vous, ce que vous appréciez le plus du lac, qu'il s'agisse d'un paysage, de fleurs sauvages, d'oiseaux, de sports que vous y pratiquez, etc. Le concours se termine le 21 septembre 2016.

Vos photos paraîtront sur notre Facebook; votez pour votre photo favorite, l'auteur de la photographie gagnante se méritera un coupon cadeau d'une valeur de 50 \$ pour l'achat de plants chez Jardin Pro.

Assurez-vous de bien identifier votre photo (nom, lieu, date, description) et insérez-la sur Facebook ou envoyez-la à l'APLB!



« Le calme d'un matin de printemps »
par Roger Deveault, avril 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APLB

Marco Lemay, *président*

Louise Chrétien, *vice-présidente*

Lise Préfontaine, *secrétaire-trésorière*

Jeannette Arsenault, *administratrice*

Guy Corriveau, *administrateur*

Simon Desautels, *administrateur*

Serge Larivière, *administrateur*

Alain Latendresse, *administrateur*

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE L'APLB?

Pour être mieux informé sur la protection du lac et de son bassin versant, pour participer activement et/ou financièrement aux différentes mesures à prendre pour préserver notre lac pour les générations futures! En tant qu'organisme de bienfaisance, nous émettons des reçus d'impôt, une raison de plus de supporter l'APLB!

ADHÉSION 2016

Chère riveraine, cher riverain du: _____

Merci, vous êtes déjà membre!

Nous vous invitons à vous joindre à nous à titre de membre de l'APLB. En devenant membre, vous supportez l'association, vous vous maintenez informés sur les dossiers environnementaux et vous participez aux réflexions et actions en vue de protéger cette ressource extraordinaire qu'est notre lac et notre milieu de vie.

COUPON D'ADHÉSION 2016

NOM + ADRESSE AU LAC + ADRESSE POSTALE (SI DIFFÉRENTE) + COURRIEL

Membre corporatif 150\$

Membre principal 35\$

Membre associé 5\$

nombre membre: ____ x 5\$ =

Retournez votre coupon et votre chèque à :

Association pour la Protection du Lac Brompton c.p. 223, succ. St-Denis-de-Brompton, JOB 2PO
ou payez via Paypal au www.protectionlacbrompton.ca